



FAITS MARQUANTS

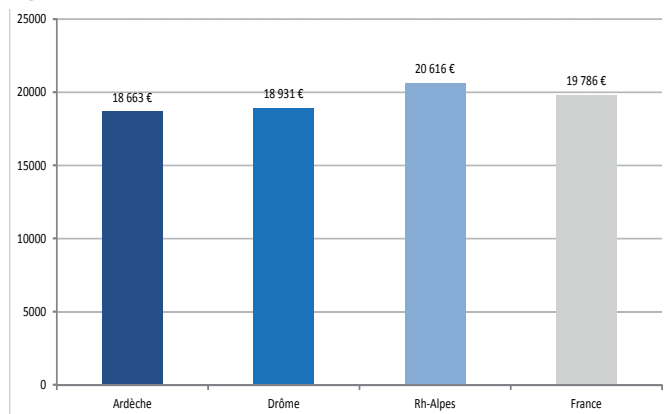
- Les revenus disponibles médians de l'Ardèche et de la Drôme sont les plus bas de la région, avec ceux de la Loire
- 40% des foyers ne sont pas imposables dans la Drôme et en Ardèche
- Les taux de pauvreté sont les plus élevés de la région : près de 15% contre 12% dans la région
- Les taux de bénéficiaires de minima sociaux sont également élevés dans la Drôme et en Ardèche

LES REVENUS DISPONIBLES MÉDIANS LES PLUS FAIBLES DE LA REGION RHÔNE-ALPES

L'Ardèche et la Drôme présentent en 2012, avec la Loire, les revenus disponibles annuels médians (par unité de consommation) les plus faibles de la région : 18 663 € en Ardèche et 18 931 € dans la Drôme, contre 20 616 € en Rhône-Alpes. Le revenu disponible est le revenu tenant compte des prestations sociales reçues et des impôts versés.

Les parts de foyers fiscaux non imposables sont donc logiquement plus élevées que dans la région : 41% des foyers fiscaux dans l'Ardèche et 40% dans la Drôme, contre 34,5% en Rhône-Alpes et 36 % en France.

Revenu disponible médian par unité de consommation*, 2012

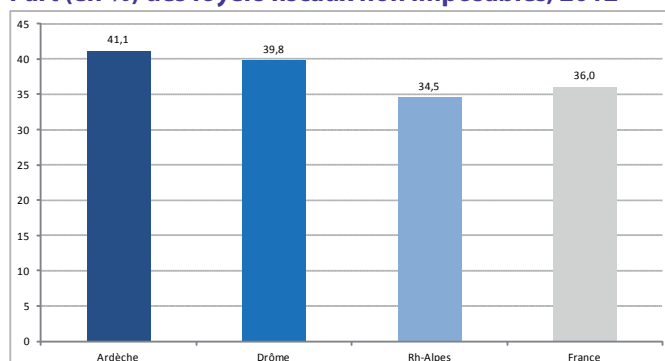


Source : Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Définition à la fin de cette fiche

Part (en %) des foyers fiscaux non imposables, 2012



Source : Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

CONTEXTE NATIONAL

Définitions

Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté est fixé à 60% du revenu médian, ce qui équivaut en 2012 à 992 € par mois et par unité de consommation.

Selon cette définition, 14% de la population française vit sous le seuil de pauvreté en 2012. La pauvreté ne se résorbe pas sur le long terme, puisque ce chiffre était de 13,6% en 2000, de 13,1% en 2005, mais de 14,3% en 2011 et 2012.

Populations concernées par la pauvreté

Certaines catégories de la population sont davantage concernées que d'autres par la pauvreté. Ainsi, les familles monoparentales sont plus souvent touchées par la pauvreté, puisque c'est le cas de plus d'un quart d'entre elles. À l'opposé, les couples sans enfant vivent rarement sous le seuil de pauvreté puisque cela concerne moins de 10% de ces ménages. On note également que le risque de pauvreté augmente avec le nombre d'enfants.

Dans les zones urbaines, les personnes seules et les familles monoparentales sont très touchées par la pauvreté, alors qu'en zones rurales, les personnes âgées sont davantage exposées.

Les minima sociaux

Un certain nombre de dispositifs viennent en aide aux personnes ayant de faibles revenus. Ces dispositifs, intitulés minima sociaux, sont attribués en fonction des revenus et de la composition des ménages. Le nombre de bénéficiaires de minima sociaux permet de mesurer l'importance de la pauvreté dans une population. Fin 2014, 4,1 millions d'individus étaient bénéficiaires de l'un des dispositifs nationaux, ce qui représente une hausse de 2,7% par rapport à l'année 2013.

Cette hausse provient essentiellement de la hausse du nombre d'allocataires du RSA, et de celle du nombre d'allocataires de l'AAH. En revanche, le nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse a légèrement diminué au cours de cette année.

Un dossier plus complet sur «Précarité et santé dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche» (février 2015) est disponible sur le site de l'ORS Rhône-Alpes.



DES TAUX DE PAUVRETÉ ÉLEVÉS DANS LA DRÔME ET L'ARDÈCHE, PARTICULIÈREMENT PARMIS LES FAMILLES MONOPARENTALES

Pour l'Insee, le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie (défini par le revenu médian divisé par le nombre d'unités de consommation) est inférieur, pour une année donnée, à 60% du niveau de vie médian. Ainsi, le seuil de pauvreté s'établissait à 957 € par mois et par unité de consommation en 2010, à 977 € par mois en 2011, et enfin à 992 € par mois en 2012.

La Drôme et l'Ardèche présentent les taux de pauvreté les plus élevés de la région, autour de 14,8% dans ces deux départements alors que le taux régional est de 12,1%. Dans la Drôme, la tendance suit celle de la région et du pays : après une légère hausse de 0,1 point entre 2010 et 2011, le taux a davantage diminué entre 2011 et 2012, pour atteindre 14,9%. En Ardèche, le taux de pauvreté est resté stable, autour de 14,9%, entre 2010 et 2012.

En 2012, on dénombre 139 580 ménages en Ardèche et 213 500 dans la Drôme. Parmi ces ménages, les couples représentent 57,1% en Ardèche et 56,3% dans la Drôme, les personnes seules 33% et les familles monoparentales environ 8,5% en Ardèche comme dans la Drôme. La structure du ménage influe très fortement sur la pauvreté puisque environ un tiers des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté dans ces deux départements, alors que ce taux est d'environ 7% pour les couples sans enfant. Les personnes seules sont également touchées par la pauvreté avec 20% des hommes seuls sous le seuil de pauvreté en Ardèche.

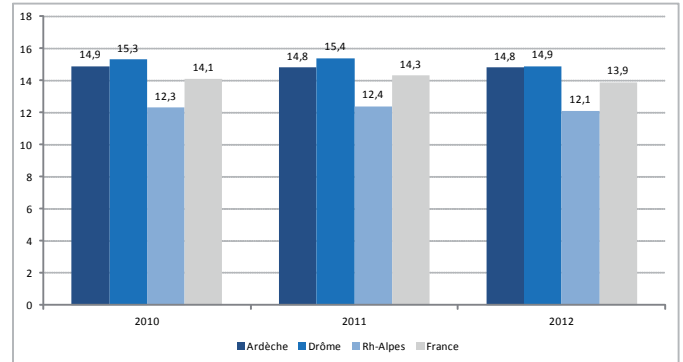
DES TAUX ÉLEVÉS DE BÉNÉFICIAIRES DES MINIMA SOCIAUX PAR RAPPORT À LA RÉGION

En ce qui concerne le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et le minimum vieillesse, on observe des taux plus élevés dans la Drôme et l'Ardèche que dans la région, avec des taux drômois de bénéficiaires du RSA particulièrement élevés mais proches des taux nationaux.

UN TAUX DE BÉNÉFICIAIRES DU RSA PLUS ÉLEVÉ DANS LA DRÔME QUE DANS L'ARDÈCHE

En 2013, 5% des Ardéchois et 5,9% des Drômois de 25 à 64 ans sont bénéficiaires du RSA, taux supérieur au taux régional mais inférieur au taux national. La population couverte par le RSA est environ deux fois plus nombreuse que la population bénéficiaire. Entre 2012 et 2013, la part de la population couverte a augmenté que ce soit dans les départements, en Rhône-Alpes ou en France. Cependant la hausse a été plus faible en Ardèche et dans la Drôme (respectivement 6,2% et 6,8%) qu'en Rhône-Alpes (8,8%) et en France (7,7%).

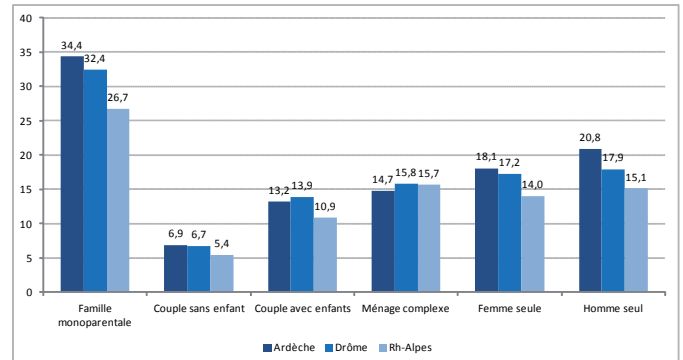
Evolution du taux de pauvreté (en %), 2010 - 2012



Source : Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Taux de pauvreté (en %) selon la structure du ménage, 2012



Source : Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Ménage complexe : au sens statistique du terme, il s'agit d'un ménage qui compte plus d'une famille, plusieurs personnes isolées ou une combinaison des deux. Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien est variable entre les personnes (individus en colocation par exemple).

Taux* (en %) de bénéficiaires du RSA et de l'AAH, 2013, et du minimum vieillesse, 2014

| | Ardèche | Drôme | Rh-Alpes | France |
|----------------------------|---------|--------|----------|-----------|
| Bénéficiaires du RSA | 8 201 | 14 913 | 154 151 | 2 066 139 |
| Taux de bénéficiaires RSA | 5,0 | 5,9 | 4,7 | 6,3 |
| Population couv. RSA | 16 892 | 31 586 | 328 785 | 4 368 114 |
| Taux de population couv. | 6,8 | 7,9 | 6,2 | 8,4 |
| Bénéficiaires de l'AAH | 5 513 | 7 585 | 86 128 | 954 835 |
| Taux de bénéficiaires AAH | 3,1 | 2,7 | 2,3 | 2,6 |
| Bénéficiaires min. vieil. | 1 976 | 3 118 | 31 818 | 370 343 |
| Taux de bénéf. min. vieil. | 2,9 | 3,3 | 3,0 | 3,3 |

Sources : Insee, Carsat, CAF

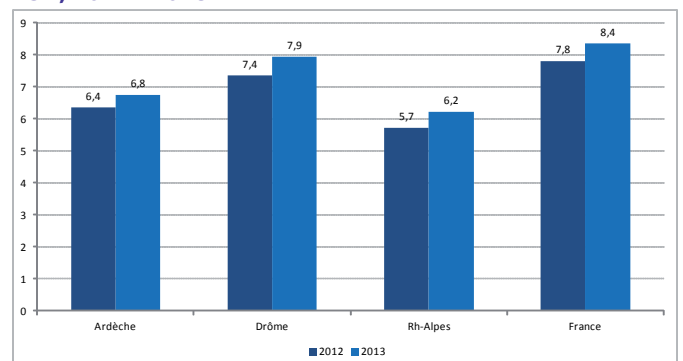
Exploitation ORS Rhône-Alpes

Bénéf. min. vieil. = Bénéficiaires du minimum vieillesse

Couv. = Couverte

* Le taux de bénéficiaires de RSA se calcule sur la population de 25 à 64 ans, la population couverte se calcule sur la population âgée de moins de 65 ans. Pour l'AAH, on utilise la population de 20 à 64 ans et pour le minimum vieillesse, la population âgée de plus de 65 ans.

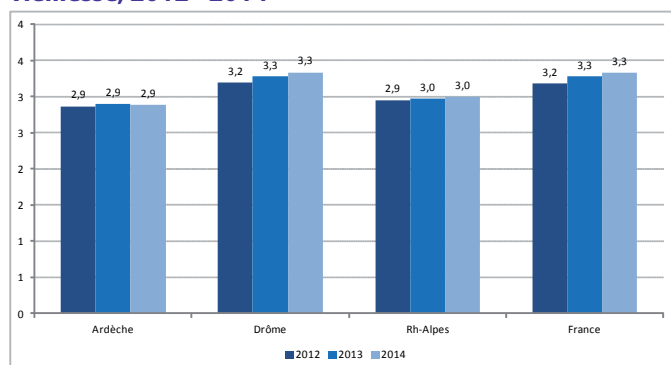
Evolution du taux (en %) de population couverte par le RSA, 2012 - 2013



Source : Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Evolution du taux (en %) de bénéficiaires* du minimum vieillesse, 2012 - 2014



Sources : Carsat, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* parmi les retraités du régime général

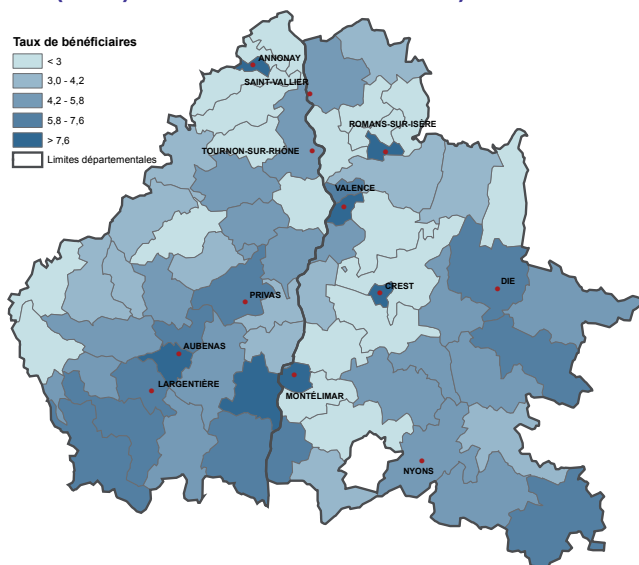
Taux (en %) de bénéficiaires de la CMUc, 2014

| | Ardèche | Drôme | Rh-Alpes | France |
|---------------------------|---------|--------|----------|-----------|
| Bénéficiaires de la CMU-C | 17 927 | 29 966 | 348 735 | 4 415 411 |
| Taux de bénéficiaires | 5,5 | 5,9 | 5,4 | 6,8 |

Sources : Fonds CMU, régime général, MSA, RSI

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Taux (en %) de bénéficiaires de la CMUc, 2014



Sources : ARS (Régime Général de l'Assurance Maladie)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Carte par canton

Taux (en %) de bénéficiaires de l'ACS, 2014

| | Ardèche | Drôme | Rh-Alpes | France |
|------------------------|---------|-------|----------|-----------|
| Bénéficiaires de l'ACS | 5 650 | 7 707 | 91 540 | 1 044 548 |
| Taux de bénéficiaires | 1,7 | 1,5 | 1,4 | 1,6 |

Sources : Fonds CMU, régime général, MSA, RSI

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Malgré une hausse du recours à l'ACS au cours des dernières années, ce dispositif reste, aujourd'hui encore, très méconnu du grand public. D'après les estimations récentes de la DREES et de l'INSEE, plus des deux tiers des bénéficiaires potentiels de ce dispositif n'y ont pas recours, en partie par méconnaissance en partie en raison des lourdeurs administratives.

Le non-recours à la CMUc serait moindre que celui à l'ACS, mais il est tout de même estimé à environ un tiers des bénéficiaires potentiels en 2014.

LE MINIMUM VIEILLESSE

Le minimum vieillesse a été simplifié en 2006 en une prestation unique, l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), destinée aux personnes âgées françaises ou étrangères séjournant et résidant légalement en France. Cette allocation assure un complément de revenu aux personnes âgées à hauteur de 800 € par mois pour une personne seule ou de 1 242 € par mois pour un couple.

La Drôme présente, en 2014, un taux de bénéficiaires du minimum vieillesse (parmi les retraités du régime général) similaire à celui de la France (3,3%), taux plus élevé que le taux ardéchois, qui est similaire, quant à lui, au taux régional (2,9%). Ces taux sont restés globalement stables entre 2012 et 2014.

DES TAUX DE BÉNÉFICIAIRES DE LA CMUC PLUS ÉLEVÉS EN ZONE URBAINE

Sur l'année 2014, l'Ardèche comptait 17 927 bénéficiaires de la CMUc (Couverture Maladie Universelle complémentaire), soit 5,5% de la population, et la Drôme 29 966, soit 5,9% de la population. Ces taux sont supérieurs mais proches du niveau régional (5,4%) et bien inférieurs au niveau national (6,8%).

Cependant, on constate de fortes disparités selon le territoire. En effet, dans les zones situées à proximité des villes importantes (Annonay, Romans-sur-Isère, Valence, Montélimar particulièrement), le taux est très élevé, ainsi que dans les zones rurales du sud-ouest ardéchois, du sud et de l'est drômois, zones davantage touchées par la précarité.

Selon les cantons, en 2014, le taux varie de 1,2% à 14,4% des assurés du régime général. Les cantons enregistrant les taux les plus élevés, c'est à dire supérieurs à 10% sont ceux d'Annonay en Ardèche et de Montélimar, de Romans-sur-Isère et de Valence dans la Drôme

UN TAUX DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS LÉGÈREMENT PLUS ÉLEVÉ DANS L'ARDÈCHE

L'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS) permet une déduction de cotisation auprès d'organismes de protection complémentaire. Elle permet aussi de bénéficier de la dispense d'avance de frais lors de consultations médicales.

Cette aide concerne les personnes ayant de faibles ressources mais supérieures (au maximum de 20%) au plafond ouvrant droit à la CMUc.

En 2014, en Ardèche, 1,7% de la population en bénéficie, soit 5 650 individus. Ce taux est supérieur à celui de la Drôme (1,5%, soit 7 707 individus), lui même légèrement supérieur au taux régional (1,4% de la population).

PLUS DE 46% DES CHÔMEURS ARDÉCHOIS ET DRÔMOIS LE SONT DEPUIS PLUS D'UN AN

Au 3ème trimestre 2015, l'Ardèche et la Drôme ont un taux de chômage (respectivement 11,0 et 11,5%) plus élevé que celui de la France (10,1%) et surtout de celui de la région (9,0%).

Parmi ces demandeurs d'emploi, des catégories A, B et C (demandeurs tenus à la recherche d'emploi, sans emploi ou ayant exercé une activité réduite), plus de 46% sont demandeurs depuis plus d'un an dans l'Ardèche et la Drôme, et sont donc considérés comme des chômeurs de longue durée. Ces taux sont légèrement supérieurs au taux national (45,5%), mais très supérieurs au taux rhônalpin (42,0%).

Le risque de chômage longue durée augmente avec l'âge. En effet, environ un cinquième des chômeurs âgés de 15 à 24 ans sont des chômeurs longue durée alors que cette proportion atteint 60% chez les 50 ans et plus.

PLUS DE LA MOITIÉ DES JEUNES ACTIFS SONT SUIVIS EN MISSION LOCALE

En 2013, 5 846 jeunes ardéchois et 11 409 jeunes drômois ont été suivis par les Missions Locales, soit 58% des jeunes actifs ardéchois et 65% des jeunes actifs drômois. Le taux de la Drôme est le plus élevé de la région, sachant que le taux régional est de 42% des jeunes actifs.

Parmi les jeunes se rendant pour la première fois dans un tel organisme, plus d'un quart vivent en logement précaire dans la Drôme et en Ardèche, contre 19% dans la région.

UN TAUX D'ÉQUIPEMENT PEU ÉLEVÉ DANS L'ARDÈCHE EN ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Les adultes et familles en difficulté peuvent être hébergés en établissement social (CADA, CHRS, autres centres d'accueil et centres provisoires) ou en logement accompagné (Maisons relais, Résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs et foyers de travailleurs migrants). Le taux d'équipement dans ce type d'établissement est moins élevé dans l'Ardèche que dans la Drôme et la région (respectivement 1,3 place pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans en Ardèche, 2,3 dans la Drôme, et 2,5 en Rhône-Alpes).

Les différentes approches de la pauvreté :

Il existe 4 approches de la pauvreté : la pauvreté monétaire qui est relative au revenu médian de la population, la pauvreté en conditions de vie qui mesure l'absence ou la difficulté d'accès à des biens ou à des consommations d'usage ordinaire, la pauvreté subjective mesurée à partir du ressenti de l'individu, et enfin, la pauvreté administrative qui s'applique exclusivement aux allocataires des minima sociaux, chiffrant le nombre de ménages relevant de la solidarité nationale.

Les minima sociaux sont des prestations versées sous conditions de ressources visant à assurer un revenu minimum à une personne. Les principaux minima sont le RSA, l'AAH et le minimum vieillesse. Leur montant est calculé chaque année dans le but d'atteindre un minimum de revenus. En 2014, pour une personne seule, le montant mensuel maximum versé est de 499€ pour le RSA, de 800,45€ pour l'AAH et de 800€ pour le minimum vieillesse.

Unité de consommation : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie des ménages de tailles ou de compositions différentes.

Nombre de chômeurs, part (en %) des chômeurs longue durée, mars 2016, taux de chômage, 3ème trim. 2015

| | Ardèche | Drôme | Rhône-Alpes | France |
|-----------------------|---------|--------|-------------|-----------|
| Nombre de chômeurs * | 28 860 | 48 700 | 516 730 | 5 454 100 |
| Nombre de chômeurs LD | 13 520 | 22 410 | 20 690 | 2 483 600 |
| Part des chômeurs LD | 46,8 | 46,0 | 42,0 | 45,5 |
| Taux de chômage ** | 11,0 | 11,5 | 9,0 | 10,1 |

Sources : Pôle Emploi, Insee

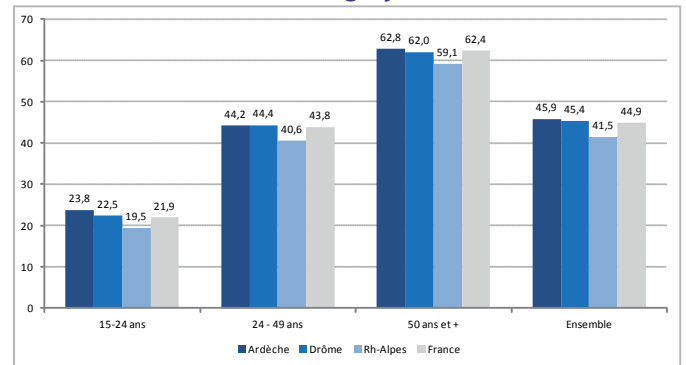
Exploitation ORS Rhône-Alpes

LD = Longue durée (supérieure à un an)

* nombre de demandeurs d'emploi - catégories ABC - mars 2016 - Pôle Emploi

** taux de chômage localisés (données CVS) du 3ème trimestre 2015 - INSEE

Part (en %) des chômeurs longue durée parmi les chômeurs selon la classe d'âge, janvier 2016



Sources : Pôle Emploi, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Effectif, taux (en %) de jeunes et part (en %) de jeunes en logement précaire en Missions Locales, 2013

| | Ardèche | Drôme | Rhône-Alpes | France |
|-----------------------------|---------|--------|-------------|-----------|
| Nombre de jeunes acc. | 5 846 | 11 409 | 110 615 | 1 151 410 |
| Taux de jeunes actifs acc. | 58,4 | 64,6 | 41,5 | 47,8 |
| Taux de jeunes acc. | 19,1 | 21,4 | 14,0 | 15,1 |
| Part de 1er acc. log. préc. | 26,5 | 29,1 | 19,0 | 21,0 |

Sources : Missions Locales, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Acc. = Accompagnés

Part de 1er acc. log. préc. = Part de 1er accueil en logement précaire

Nombre de places en établissements d'accueil pour personnes en difficulté et taux * d'équipement, 2015

| | Ardèche | Drôme | Rhône-Alpes |
|--------------------------|---------|-------|-------------|
| C.A.D.A. | 120 | 205 | 2 985 |
| C.H.R.S. | 150 | 312 | 4 183 |
| Maisons Relais | 78 | 107 | 1 112 |
| Résidences Sociales | 143 | 876 | 25 488 |
| Autres Centres d'Accueil | 29 | 249 | 4 171 |
| Taux d'équipement* | 1,3 | 2,3 | 2,5 |

Source : Finess, DRISCS

Exploitation ORS Rhône-Alpes

C.A.D.A. = Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

C.H.R.S. = Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Résidences sociales : Résidences Sociales, et foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants non transformés en résidences sociales

*Nombre de places en établissements pour personnes en difficulté pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans